INITIALES DU MAIRE
MC
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de Clerval

Province de Québec
District d'Abitibi-Ouest
Municipalité de Clerval

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE CLERVAL, TENUE À LA SALLE MUNICIPALE, LE 8 SEPTEMBRE 2021, À 19H00, SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MICHEL CLICHE, MAIRE.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents : les conseillers, Gaétan St-Jean, Nicole Therrien et Chantal Mélançon, Michel Cliche maire ainsi que la directrice générale, Stéphanie Côté.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 août 2021
4. Suivis au procès-verbal ;
5. Trésorerie ;
6. Correspondance ;
7. Dossiers des conseillers ;
8. Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (PSISRPE);
9. Travaux réfection de traitement de surface rang 2 & 3
10. Assurance centre communautaire de l'Île Nepawa
11. Règlement sur la paix et le bon ordre;
12. Réaménagement de postes budgétaires;
13. États comparatifs revenus et dépenses;
14. Période de questions;
15. Levée de l'assemblée.

2. ORDRE DU JOUR

2021-09-01

IL EST PROPOSÉ par Nicole Therrien, appuyé par Gaétan St-Jean et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le président, Michel Cliche

Adoptée

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 AOÛT 2021

2021-09-02

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à tous les conseillers, sa lecture sera dispensée;

IL EST PROPOSÉ par Gaétan St-Jean, appuyé par Chantal Mélançon et résolu que le procès-verbal de la séance du 4 août 2021 soit adopté tel que présenté.

Les Éditions Juridiques FD, Farnham (Québec) No. F031 - 1-800-363-9251 - www. fd.qc.ca

Adoptée

4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi

5. TRÉSORERIE

2021-09-03

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer, faite conformément aux engagements de crédit et aux dépenses autorisées;

IL EST PROPOSÉ par Chantal Mélançon, appuyé par Nicole Therrien et résolu :

QUE la liste des comptes à payer au montant de **45 285.18$** soit approuvée et d'en autoriser les paiements.

Adoptée

6. CORRESPONDANCE

La directrice générale résume les communications reçues depuis la dernière séance du conseil.

7. DOSSIERS DES CONSEILLERS

8. PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES DE PETITE ENVERGURE (PSISRPE)

2021-09-04

Attendu qu'il y a appel de projet dans le cadre du programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure;

Attendu que la Municipalité de Clerval autorise la présentation du projet de Patinoire extérieure multifonction au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure;

Attendu que soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Clerval à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre;

En conséquence, il est proposé par Chantal Mélançon appuyé par Gaétan St-Jean, que la Municipalité de Clerval désigne Mme Stéphanie Côté, directrice générale, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adopté

9. TRAVAUX RÉFECTION DE TRAITEMENT DE SURFACE RANG 2 & 3

A titre informatif, Les travaux de réfection du traitement de surface du 2e et 3e rang devraient se dérouler du 9 septembre 2021 au 15 septembre 2021 inclusivement.

10. ASSURANCE CENTRE COMMUNAUTAIRE DE L'ÎLE NEPAWA

2021-09-05

Attendu que le comité des sports de l'Île Nepawa a fait la demande pour assurer le centre communautaire en cas de sinistre à la Municipalité de Clerval;

Attendu que la municipalité avait proposé d'assumer 50% des coûts de l'assurance;

Attendu que le Comité des sports nous à demander, pour cette année, d'assumer les coûts totaux de l'assurance suite à des pertes de revenus causés par la crise de la Covid-19;

En conséquence, il est proposé par Chantal Mélançon appuyé par Nicole Therrien qu'exceptionnellement et seulement pour le contrat 2021, la municipalité assumera seule les frais liés à l'assurance sur le bâtiment du centre communautaire de l'Île Nepawa et que pour les années subséquentes, le comité des sports de l'Île Nepawa devra assumer 50% des frais liés à l'assurance dudit bâtiment.

Adopté

11. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT SUR LA PAIX ET LE BON ORDRE

2021-09-06

Le conseiller Chantal Mélançon, donne l'avis de motion et dépose le projet de règlement sur la paix et le bon ordre, lequel pourra être sujet à certaines modifications.

12. RÉAMÉNAGEMENT DE POSTES BUDGÉTAIRES

Du poste	Au poste	Montant

Les Éditions Juridiques FD, Farnham (Québec) No. F031 - 1-800-363-9251 - www. fd.qc.ca

INITIALES DU MAIRE M.C INITIALES DU SEC.-TRÉS.

2021-09-07
No de résolution ou annotation

02-130-00-141-01 Salaire directrice adjointe	02-320-00-620 Gravier, sable, asphalte	15 000 $
02-320-00-141 Employés réguliers	02-320-00-141-20 Autres employés 02-320-00-620 Gravier, sable, asphalte	1 150$ 9 000$
02-320-00-141-10 Employés partiel	02-330-00-620 Gravier, sable, asphalte	10 000$
02-320-00-515 Location véhicules	02-320-00-516 Location machinerie & équipements	5 700$
02-320-00-635 Abat-poussière 02-330-00-141 Employés réguliers 02-451-10-447 Ménage printanier	02-320-00-521 Gravier, sable, asphalte 02-320-00-521 Entretien, réparations infrastructures 02-320-00-521 Entretien, réparation infrastructures	6 500 $ 13 000$ 2 200$

Afin d'équilibrer les postes budgétaires, il est proposé par Gaétan St-Jean, appuyé par Chantal Mélançon, de procéder aux transferts suivants :

Adopté

13. ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES

La directrice générale dépose les états comparatifs des revenus et des dépenses en date du 31 août 2021.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2021-09-08

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée sur la proposition de Nicole Therrien à 19h26.

Stéphanie Côté
Directrice générale

Michel Cliche
Maire

« Je, Michel Cliche, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».